

PROCÉDURE NEGOCIEE OUVERTE

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT BUREAUX  
(2022-1100 BÂTIMENT LOCAUX SOCIAUX AIRSIDE)**

**Entité adjudicatrice :** AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

**Type de marché :** Travaux - **Lieu d'exécution et de livraison :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Description succincte :** Création de locaux pour les besoins de l'exploitation côté piste des services de transports de l'EuroAirport. Le projet se compose de 2 niveaux destiné aux personnels, comprenant bureaux, vestiaires, sanitaires, salle de pause, locaux techniques.

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Information sur les lots :** Le marché est divisé en 3 lots, traités en marchés séparés, comme suit :

- Lot 1 – VRD Réseaux enterrés
- Lot 2 – Gros-œuvre
- Lot 3 – Bâtiment modulaire bois macro-lots (détails dans le CCTP)

Les candidats peuvent postuler pour un ou tous les lots. Ils doivent répondre à la totalité du ou des lots choisis.

**Durée du marché :** 6 mois Démarrage prévisionnel : Novembre 2026.

**Visite des lieux :** Une visite des lieux est organisée le 25 août 2026 selon modalités figurant dans le RC. [Inscription à la visite du mardi 25 août 2026 à 14H00 "Construction bâtiment bureaux" – Remplir le formulaire](#)

**Conditions de participation :** Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du règlement de la consultation (RC)

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES RÉPONSES : 24/09/2026 avant 13h00**

Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC.

**Délai de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de leur remise.

**Cautionnement et garanties exigés :** Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Critères d'attribution :** Se référer à l'article 6.1 du RC

**Procédure :** Procédure négociée ouverte définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Langues :** Se référer à l'article 3.2 du RC.

**Informations complémentaires :** voir article 7 du RC

**Modalités d'ouverture des offres :** Séance non publique

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Email : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis :** 29/07/2026